

Arras, le 10 août 2018

Point sur le dispositif sanitaire mis en place à Calais

Les services territoriaux de l'Etat ont le souci permanent de mettre à la disposition de la population migrante un dispositif sanitaire adapté et dimensionné, tout en évitant de générer des points de fixation sur le Calaisis.

Pour compléter le dispositif déjà installé, ont récemment été mis en place :

- **Une citerne mobile de 1 000 litres supplémentaire** qui s'ajoute au deux précédentes citernes d'eau potable équipées toutes trois de 10 robinets et situées à proximité des lieux de présence des migrants, fonctionnant 7j/7 de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 ;
- **Deux robinets accessibles en permanence** situés rue des huttes. Au total 48 points d'accès à l'eau sont donc accessibles sur Calais.
- **Des bacs de lavage à disposition** des migrants sur les points d'eau 7j/7;
- **500 jerricans de cinq litres**, sur les 980 commandées, distribuées aux migrants afin qu'ils puissent stocker de l'eau et laver leurs effets personnels ;
- **La distribution de bouteilles d'eau complémentaires** notamment lors des périodes de grandes chaleurs.

Ainsi, sur la période du 27 juillet au 6 août 2018, **84 000 litres** d'eau ont été mis à disposition de la population migrante, soit une moyenne quotidienne de 7 636 litres.

Par ailleurs comme l'enjoignait l'ordonnance du tribunal administratif de Lille en date du 31 juillet 2018, un dispositif de **3 cabines WC** a été installé au niveau du secteur Est de Calais en concertation avec les associations à l'issue de deux réunions menées par Michel TOURNAIRE, sous-préfet de Calais.

Ces mesures viennent compléter les **26 cabines WC** déjà installées sur deux sites les plus régulièrement fréquentés, **la caravane sanitaire** mobile équipée de 5 WC, 3 lavabos et urinoirs ainsi que les **14 toilettes** installées sur le site du dispositif de douches.

Communiqué de presse



Il est rappelé que le socle des actions humanitaires à destination de la population migrante comprend également les actions suivantes :

- Depuis septembre 2017, **un dispositif de 28 douches** accessible 5j/7 via un système de navettes à partir des lieux de stationnement des migrants ;
- Depuis le 6 mars 2018, **un dispositif de distribution de repas** sous forme de fourgonnettes mobiles sur plusieurs points a permis la distribution de **153 859 petits-déjeuners et repas** ;
- Enfin, **une proposition systématique de mise** à l'abri dans des conditions dignes au sein des centres d'accueil de la région est formulée auprès de la population migrante. Depuis la mise en place de ce dispositif, **852 migrants** ont ainsi été pris en charge. Un départ de Calais est prévu tous les jours de la semaine.